

Un Toulonnais, Jean-Louis Barrallier

INGÉNIEUR DE LA MARINE

CONSTRUCTEUR D'UN PORT et de VAISSEAUX ANGLAIS
(1751-1834)

En 1950, au cours d'une étude sur un génial et bourru patron d'embarcation toulonnais, Barthélemy Barrallier, qui, de 1722 à 1727, renfloua huit gros vaisseaux en petite rade de Toulon, puis d'autres à Saint-Tropez, je citais, en dix lignes seulement, un de ses descendants, Jean-Louis Barrallier, ingénieur de la marine, qui joua un rôle peu reluisant durant l'occupation anglaise de Toulon en 1793, et émigra en Angleterre avec sa nombreuse famille.

Je ne connaissais alors sur lui que ce qu'en disait, notamment, feu mon regretté ami Monsieur Louis Honoré dans son magistral ouvrage sur *L'Émigration dans le Var* (1789-1825). (« Société d'Études scientifiques et archéologiques de Draguignan », bulletin de 1923, pp. 520, 521), c'est-à-dire peu de chose.

Une lettre reçue en 1952 de l'Université de Cardiff m'a obligé à me pencher à nouveau sur cet ingénieur, et ce que j'ai trouvé sur lui intéresse, sous un jour assez curieux, l'histoire de la marine et celle de Toulon, qui ne le citent presque pas.

* * *

Jean-Louis Barrallier naquit à Toulon le 24 juin 1751 et fut baptisé à la paroisse Sainte-Marie (*Archives municipales de Toulon*, registre paroissial de Sainte-Marie, année 1751).

Il était le fils de Joseph Barrallier et de Marie-Suzanne Escudier et il se maria à Françoise-Marie-Antoinette Hernandez, née au bourg Saint-Philippe, dans l'île de Minorque (Espagne), le 15 mai 1755, et décédée à Toulon, le 19 juillet 1832. Un de leurs fils, Louis-Charles-Antoine Barrallier, qui devint comme son père ingénieur de la marine, naquit à Toulon le 27 juin 1780 et y mourut le 16 septembre 1855, laissant une veuve et des enfants.

En 1793, Jean-Louis Barrallier, royaliste et contre-révolutionnaire, habitait la rue Cathédrale, aujourd'hui rue Ferdinand-Brunetière. Vice-président du Comité général des Sections contre-révolutionnaires, il fut envoyé, lors de l'arrivée de la flotte anglaise, comme parlementaire auprès du lieutenant Edouard Cook, neveu du célèbre navigateur James Cook, puis de l'amiral Hood, dans la nuit du 25 au 26 août 1793. Le 29 août, il remit, au nom de Louis XVII, à midi, le fort Lamalgue aux Anglais, qui en confièrent le commandement au capitaine de vaisseau Elphinstone, plus tard lord Keith.

Par la suite, il se fit nommer, on ne sait par quelle aberration de sa part, secrétaire général du gouverneur de la ville, lord Goodall, et signa l'acte d'aliénation de Toulon. Il était alors ingénieur en chef des Travaux Maritimes.

Le contre-amiral Samuel Branton Goodall s'était installé dans la maison qui forme un angle rentrant et qui est située en face la porte principale de l'Arsenal. De sa demeure, l'amiral Goodall pouvait surveiller tous les mouvements qui s'effectuaient dans le port militaire.

Au départ des Anglais, le 29 frimaire an II (19 décembre 1793), Barrallier embarqua avec sa famille sur un bâtiment de la flotte anglaise et émigra en Grande-Bretagne. Quelques jours après, sa maison de la rue Cathédrale et quelques autres d'émigrés furent rasées « révolutionnairement », sur ordre de Barras et de Fréron. A la Restauration, il toucha la somme de 634 frs 30 sur le milliard des émigrés (Cf. Louis Honoré).

Après son retour d'Angleterre, en décembre 1815, où il avait construit tant et plus, il reprit du service dans la Marine française et fut nommé, d'emblée, Directeur des Constructions Navales à Toulon, à compter du 7 décembre 1815, où il arriva à l'Arsenal le 1er avril suivant, puis fut fait chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis. Enfin, il mourut, en retraite,

au quartier des Marronniers, à l'entrée du Pont-du-Las, à Toulon, le 3 octobre 1834, à neuf heures du soir (*Archives municipales de Toulon*. État-civil, registre des décès de l'année 1834, n° 1357).

Entré au service le 24 juin 1767, comme dessinateur au Port de Toulon, il avait été admis à la retraite à dater du 1^{er} janvier 1818, par ordonnance du 10 décembre 1817 et dépêche du 18 décembre (*Archives du Port de Toulon*, Contrôle de la Solde, année 1816, reg. 73, et année 1817, reg. 74 et ordonnance royale du 10 janvier 1818).

Son fils, Louis-Charles-Antoine, rentré en France avec son père, fut aussi admis d'emblée, le 14 février 1816, par la Restauration, avec le grade d'ingénieur de 1^{re} classe à Toulon, après avoir construit en Angleterre. Il fut retraité en 1843, toujours ingénieur de 1^{re} classe (*Mémorial du Génie Maritime*, 3^e série, fascicule III, mai 1902, p. 126, et Royou, *De la Bureaucratie maritime*, Impr. Le Normant, Paris, 1818, p. 47, n.), qui proteste amèrement contre ces deux intrusions : « ...en récompense, les sieurs Barrallier sont tombés comme des nues dans le corps du génie. Ils avaient construit en Angleterre ! »)

Par lettre de demande de renseignements, qu'il m'a adressée le 30 mai 1952, M. J. Heywood Thomas, professeur à l'*University College of Cardiff*, me fait connaître que selon Sir Frédérick Rees, ancien Recteur de cette Université, Jean-Louis Barrallier a joué un rôle important dans la construction du port gallois de Milford Haven, au commencement du XIX^e siècle, et qu'il était très estimé de Nelson, qui le recommanda pour un poste assez important dans la flotte britannique. Jusqu'ici, on avait cru que la ville et le port de Milford, fondés par décret du Parlement en 1790, avaient été bâtis d'après des plans fournis par des Quakers américains. La thèse de Sir Frédérick Rees, qui est en train d'écrire une histoire de Milford Haven, est que la ville a été construite par Barrallier et calquée sur la ville de Toulon.

Ce port se trouve à la pointe du Pays de Galles et à l'entrée du Canal Saint-Georges.

Sir Frédérick Rees, dans un article joint à cette lettre : *Notes on the history of Milford. Louis Barrallier and family*, donne des extraits de lettres relatives à Barrallier, écrites, à partir de 1797, par Charles-Francis Greville, qui montrent que

cet ingénieur français construisit non seulement des docks, des maisons et une église à Milford, mais aussi des navires de guerre anglais, notamment le *Nautilus*, le *Lavinia*, le *Milford*, aidé par son fils Louis-Charles. Elles ajoutent que Madame Barrallier était une femme très agréable : *Mrs. Barrallier is a very agreeable woman...*

De plus, en 1804, lors d'une crainte d'invasion de l'Angleterre, le fils Jean Barrallier était premier lieutenant d'une compagnie d'artillerie à Milford. Enfin, le vicaire de Milford, le Rev. Haydn Parry M. C., possède un portrait de Barrallier.

J'ai retrouvé au cimetière central de Toulon, contre le mur Lalonde, aux concessions n° 62 et 63, la tombe de Jean-Louis Barrallier, de sa femme et de leur fils Louis-Charles-Antoine. Aussi, ai-je demandé à mes correspondants de signaler son état de vétusté à M. le Consul d'Angleterre à Marseille, pour qu'elle soit remise en état.

* * *

Grâce à l'amabilité de M. l'ingénieur en chef du Génie Maritime A. Lauga, chef du Centre de Documentation et d'Instruction des Constructions et Armes Navales à Paris, j'ai pu avoir communication, par photocopies, du dossier de Jean-Louis Barrallier, qui se trouve au *Service Historique de la Marine*. Il comporte ses états de service en France et en Angleterre, ainsi que d'autres pièces fort curieuses adressées au Ministère, tant par sa femme que par lui-même, pour demander sa réintégration dans la Marine française en 1815 ; des attestations des autorités anglaises et de notre ambassadeur à Londres ; une réponse incisive de l'illustre constructeur naval Jacques-Noël Sané (1740-1831), alors inspecteur général du Génie Maritime, indiquant que Barrallier n'était pas « constructeur » mais « travaux maritimes » ; une intervention de Barrallier pour faire admettre un de ses sept enfants dans l'administration française — deux des enfants furent dans l'armée de Wellington —, etc...

Et, enfin, pour clôturer le tout, une réclamation de l'intéressé, adressée de Toulon, le 12 juin 1823, au marquis de Clermont-Tonnerre, ministre de la marine, après une mise à la retraite qui paraît, de prime abord, avoir été rapide, mais qui, pourtant, était justifiée par son âge en 1818 (67 ans), et

ceci pour demander une péréquation (déjà !) de sa pension de 2.400 à 3.600 frs, alors qu'un certificat anglais signalait qu'en Angleterre il aurait eu 10.000 frs de pension s'il y était resté. Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on préfère le soleil de Toulon aux brumes anglaises et que les marins de Sa Majesté britannique sont mieux payés que ceux de la République Française.

Sa solde dans la Marine anglaise était de 30.000 frs par an (6 millions de 1952), d'après une déclaration du 12 février 1818 du duc de la Chatre, ancien ambassadeur de France en Angleterre.

Lors de sa mise à la retraite, Barrallier avait 50 ans, 6 mois et 7 jours de service, dont 22 ans, 1 mois et 21 jours passés comme secrétaire, même comme marin, puis comme second assistant à l'Inspecteur général des Constructions Navales d'Angleterre. Il resta ainsi dans la Marine britannique du 24 octobre 1793 au 7 décembre 1815, ce qui, à mon avis, constitue un record pour un émigré sous la Révolution et l'Empire (Etat de ses services dans la Marine anglaise, certifiés par M. D. R. Morier, consul général de S. M. britannique à Paris, le 31 janvier 1818).

D'après ses propres déclarations, il fut, écrit-il, le premier à arborer le drapeau blanc sur la place d'Armes. Ceci est fort probable. Le dossier contient aussi deux ou trois documents sur des vaisseaux construits par Barrallier ou par son fils, notamment le *Romulus* (?); mais, partout, la soif d'intérêt que manifeste le personnage indispose le lecteur.

* * *

Avant de conclure, je voudrais dire ce qu'est le nom de *barralié*, bien provençal et toulonnais. C'est un substantif provençal, qui signifie plusieurs choses : d'abord le boisselier, fabricant de boiseaux, ancienne mesure de capacité qui valait environ 13 litres ; ensuite l'ouvrier qui fait des barils, le mesureur de vin, et, enfin, le porteur d'eau dans des barils transportés à dos d'âne.

Ce nom de Barrallier, je l'ai trouvé cité plusieurs fois dans les *Archives municipales de Toulon* du XVIII^e siècle, vingt-quatre fois parmi les émigrés toulonnais durant la Révolution et huit fois parmi les émigrés de La Seyne.

Outre le génial et bourru renfloueur Barthélémy Barrallier du début du XVIII^e siècle, dont j'ai parlé plus haut, j'ai noté, parmi les émigrés de ce nom :

— Un Joseph-Etienne Barrallier (1754-1810), avocat, procureur du Roi et membre du tribunal contre-révolutionnaire de Toulon.

— Un Laurent-Antoine Barrallier, enseigne de vaisseau entretenu, fils de Jean-Laurent.

— Un Augustin Barrallier, probablement armateur, qui faisait du commerce avec les Indes.

— Un Pierre-Roch Barrallier, membre du Directoire sectionnaire du département du Var en 1793.

— Quant à Pierre Barrallier, époux de Victoire Artaud, entrepreneur du curage du port au début de la Révolution, je le suppose fils ou petit-fils de l'habile renfloueur de vaisseaux.

Celui-ci, était-il apparenté avec ce Barrallier, peintre, qui, en 1769, peignait des armoiries pour la communauté toulonnaise ?

Les Archives du Port de Toulon (2 A /262) possèdent un rapport de treize pages, signé Bodard et daté de Gênes le 22 prairial an XI (11 juin 1803), qui est un exposé de la conduite tenue par le patron Pierre-Jean-Louis Barrallier, de Toulon, domicilié à Bastia, commandant la tartane *La jeune Louise*, au cours d'un voyage de Malte à Gênes, où il est arrivé après six mois et demi de navigation et de relâches, son chargement étant réduit des quatre cinquièmes environ. Il y est dit que ce patron paraît avoir plus de lumières et d'instruction que d'autres marins, et on assure qu'il est procureur et corsaire, quoique non reçu capitaine.

Au cours du XIX^e siècle, la Marine s'honora d'avoir dans son sein un médecin général, directeur du Service de Santé, membre de l'Institut, M. Auguste Barrallier, qui naquit à Toulon le 1^{er} septembre 1814 et y décéda le 19 octobre 1898. Il était le fils de Joseph-Claude-Etienne Barrallier, négociant, et de Marie-Cécile-Elisabeth d'Estienne.

Enfin, de nos jours, d'après les fiches de l'Etat-Civil, deux personnes natives de Toulon et habitant la ville portaient

encore ce nom en 1946 : M. Louis-Thomas Barrallier, retraité, et Mme Maria-Pélagie Barrallier, épouse Grandel.

* * *

Maintenant, acheminons-nous vers la conclusion.

Membre influent du Comité général des Sections contre-révolutionnaires de Toulon avant l'arrivée des Anglais, Jean-Louis Barrallier, qui aurait dû, étant royaliste, être plus humain, tint un rôle peu reluisant après l'entrée des alliés dans la ville. Sous la dictée des gouverneurs Goodall et O'Hara, il écrivit à la municipalité des lettres les moins courtoises (Paul Cottin, *Toulon et les Anglais*. Ed. Ollendorff, Paris, 1898, p. 149.— Registre des délibérations municipales, 3 et 4 septembre, et lettre de Barrallier du 3 novembre 1793.)

Dans ses *Mémoires sur la Révolte de Toulon et l'Emigration* (*Mémoires Institut Historique de Provence*, 1930, pp. 99 100), Louis Richaud l'a qualifié d'une façon très sévère, lorsqu'il rapporte que, bien qu'instruit du conseil de guerre que tinrent les alliés (Anglais, Espagnols et Napolitains) le 17 décembre et qui décida de l'évacuation de la ville pour la nuit suivante, il ne prévint ni les officiers municipaux ni ses concitoyens du danger qu'ils couraient :

« Quoique le secret eût été bien gardé, les dispositions que les habitants virent prendre aux officiers logés chez eux, donnèrent des soupçons et répandirent l'alarme. Le lieu des séances du Comité général avait été déjà abandonné et les citoyens vinrent en foule à la Commune pour manifester leurs craintes. Les officiers municipaux demandèrent des explications au gouverneur anglais. Il leur fit répondre que la ville ne courait aucun danger ; qu'ils pouvaient se retirer et rassurer leurs familles et qu'il s'occupait des moyens d'empêcher l'ennemi de profiter de l'avantage qu'il venait de remporter. Les officiers municipaux rendirent cette réponse au peuple, et l'on y ajouta d'autant plus foi que le secrétaire du gouverneur était un membre du Comité général, et qu'on aurait pas imaginé, qu'instruit comme il devait l'être du projet des Anglais, il eût voulu laisser ses concitoyens dans une fausse sécurité et ne pas les prévenir du danger qui les aurait menacés. C'est cependant ce qu'il fit. Et pendant que les habitants s'endor-

maient dans une fatale confiance, il fit passer sur les vaisseaux anglais sa femme, ses enfants et ses meilleurs effets. »

On connaît la suite : ce furent les tueries ordonnées dans la ville par les ignobles Barras et Fréron, dès le 19 décembre 1793. Jean-Louis Barrallier aurait pu faciliter des départs. Il ne le fit pas, et sa mémoire reste lourdement chargée de ce crime de véritable collaboration avec l'ennemi d'alors.

Cet ingénieur, d'une grande intelligence et d'une haute valeur technique, ne fut qu'un vénal. *Auri sacra James !*

Emmanuel DAVIN.

ANNEXE

État des services effectifs de M. BARRALLIER (Jean-Louis)

DIRECTEUR des CONSTRUCTIONS au PORT de TOULON

—:—

— Ordonnance du 25 mars 1818, art. 1^o, et Certificat du Consul général d'Angleterre à Paris, du 31 janvier 1818, au sujet de l'état des services et campagnes dans la Marine de S. M. britannique.

— Né à Toulon le 24 juin 1751.

— Résidant à Toulon, 16 ans.

— Dessinateur au Port de Toulon à compter du 24 juin 1767

— Elève ingénieur du 1^{er} juillet 1775.

— Sous-ingénieur du 1^{er} mars 1778.

— Ingénieur ordinaire du 22 juin 1787.

— Sous-chef des bâtiments civils (ingénieur en chef des Travaux Maritimes) du 1^{er} octobre 1792.

— Secrétaire général de la Secrétairerie de l'Armée de S. M. britannique à Toulon du 24 octobre au 19 décembre 1793, sous les ordres du général en chef O'Hara et de Dundas.

— Parti de Toulon sur l'escadre anglaise, lors de l'évacuation de cette place le 19 décembre 1793.

— Marin en Corse et en Méditerranée, sous les ordres de l'amiral lord Hood, du 20 décembre 1793 au 25 mars 1795.

— Second assistant à l'inspecteur général des Constructions Navales d'Angleterre, sous les ordres de l'Amirauté, du 18 janvier 1796 au 7 décembre 1815.

— Rappelé du service de S. M. britannique par ordre de Mgr le duc de Richelieu, par la voie de S. E. l'Ambassadeur de France à Londres.

— Total général des services dans la Marine de S. M. britannique : 22 ans, 1 mois et 21 jours.

— Nommé Directeur des Constructions Navales à Toulon à compter du 7 décembre 1815.

— Admis à la retraite à dater du 31 décembre 1817.

— Total général des services effectifs dans les marines française et anglaise : 50 ans, 6 mois et 7 jours.

— Solde de retraite fixée conformément au Règlement de 1803. Pour ancienneté, le maximum 2.400 frs. (barré) et 3.600 frs. (barré), par assimilation au grade de chef d'administration, capitaine de vaisseau (ce dernier grade est barré), dans la classe duquel l'arrêté du 8 thermidor an 7 a rangé les chefs de construction.

— Avis du Comité de la Marine du 20 février 1818. Pension fixée comme celles des chefs de divisions navales : 2.400 frs.
